

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 11 mars 2008 une note d'information simplifiée relative à une augmentation de capital de NEXANS, par souscription de parts des Fonds Communs de Placement Entreprise « NEXANS RELAIS 2008 » et « NEXANS PLUS » au prix unitaire de 665,59 dirhams, réservée aux salariés des filiales de NEXANS dont NEXANS MAROC, SIRMEL et TEM.

La note d'information simplifiée est complétée par le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D 07-0251 en date du 30 mars 2007, la notice d'information du FCPE « NEXANS RELAIS 2008 » agréée par l'AMF sous le n° FCE20070203, la notice d'information du FCPE « NEXANS SHARE PLAN » agréée par la Commission des Opérations de Bourse sous le n° FCE20010301 et la notice d'information du FCPE « NEXANS PLUS » agréée par l'AMF sous le n° FCE20070202.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence précité, sont tenus à la disposition du public aux sièges respectifs de NEXANS MAROC, SIRMEL, TEM et BMCI FINANCE.

Par ailleurs, ils seront disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/009/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières